

REFERENTIELS POUR LES LICENCES SHS

Sommaire :

Introduction	2
Licence de géographie	4
Licence d'Histoire	9
Licence d'Histoire de l'Art et Archéologie	13
Licence de Philosophie	18
Licence de Sociologie	22
Licence de Psychologie	27

Annexe : liste des participants

INTRODUCTION : objectifs et méthode.

1. Trois remarques préalables doivent être faites :

1.1. Ces référentiels garantissent un niveau minimal de **sortie** de premier cycle ce qui suppose implicitement que les étudiants entrant dans le cycle ont les pré requis nécessaires - ou les ont rattrapés en cours de cycle grâce à des parcours adaptés. En conséquence, les référentiels valent pour une licence dans sa globalité, quels que soient les parcours ou filières aménagés dans le cursus.

1.2. En raison des délais très resserrés, des référentiels n'ont pas pu être élaborées pour les licences bi-disciplinaires, dont les combinaisons multiples en accroîtrait considérablement le nombre. Une licence bi disciplinaire n'est pas la juxtaposition ou la somme de deux licences disciplinaires, mais elle pourra néanmoins tirer profit de l'utilisation des référentiels de chaque discipline la composant.

1.3. Seules sont concernées les licences généralistes. Les licences professionnelles répondent en effet à d'autres objectifs où la formation professionnelle est prioritaire ; dans ce cas les compétences sont liées directement à un domaine professionnel particulier. Les référentiels ne peuvent donc pas être conçus de la même façon.

2. L'élaboration de référentiels pour les licences dont les mentions relèvent du domaine des SHS, répond à un *triple objectif* :

2.1. Définir en termes de compétences ou d'acquis de formation (learning outcomes) disciplinaires un niveau d'exigence correspondant au niveau VI du cadre européen de certification et permettant la poursuite d'études en deuxième cycle.

2.2. Définir des compétences transversales ou génériques, induites des compétences disciplinaires, facilitant l'insertion professionnelle du licencié qui voudrait arrêter ses études pour accéder au marché de l'emploi.

2.3. Etre lisible au sein de l'espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche.

La lisibilité européenne des référentiels est garantie pour deux raisons :

1. Leur présentation et leur nomenclature utilisent la grille et les outils *Tuning*¹

2. Le niveau des compétences et acquis de formation référenciés répond aux descripteurs de Dublin pour le premier cycle, et au cadre européen de certification de l'enseignement supérieur adopté par la conférence intergouvernementale de Bergen en 2005.

3. La méthode suivie pour l'élaboration des référentiels a privilégié une démarche bottom-up et a procédé en trois temps.

3.1. La première étape a consisté à remplir la grille Tuning à partir des maquettes qui avaient été évaluées A+ ou A par l'AERES et la DGESIP. Ce travail, piloté par le chargé de mission et les conseillers scientifiques de la DGESIP, s'est fait en concertation avec les présidents des sections du CNU concernées, les représentants des différentes sociétés savantes, quelques

¹ A Tuning Guide formulating Degree Programme Profiles, including Programme Competences and Programme Learning outcomes, Bilbao, Groningen, The Hague 2010.

collègues qui avaient déjà travaillé sur ce problème des référentiels, et le CDHSS (Conseil pour le développement des humanités et des sciences sociales) : cf. en annexe la liste des participants).

3.2. Les référentiels ainsi constitués ont été largement diffusés à l'ensemble de la communauté des enseignants-chercheurs par le biais du CNU (qui a pu les examiner lors de la session de printemps), des sociétés savantes, et de la C.D.U.L (conférence des doyens et directeurs des UFR de lettres, langues, arts et sciences humaines et sociales).

3.3. La dernière étape, sous la responsabilité du chargé de mission et des conseillers scientifiques, a consisté à la mise en forme définitive des référentiels en intégrant toutes les remarques qui sont remontées de la consultation de la communauté scientifique. Il a paru souhaitable aussi de proposer une seule liste des compétences génériques ou transversales, valable pour l'ensemble des SHS.

Remarques conclusives

Par manque de temps, certaines disciplines n'ont pas pu être abordées : les sciences de l'éducation, la préhistoire, ethnologie et anthropologie, les sciences de l'information et de la communication, la théologie.

Ces référentiels sont conçus comme des outils permettant de construire les maquettes de licence en assurant un homogénéité, et donc une lisibilité, au niveau national et européen. Ils ne peuvent donc que renforcer la valeur nationale du diplôme de licence. Ils ne constituent en aucun cas des programmes obligatoires d'enseignement, et ils laissent donc une totale liberté des équipes enseignantes en ce qui concerne :

- le contenu des enseignements : les référentiels sont fondés sur les acquis de formation et non pas sur les connaissances.

- l'organisation des enseignements tout au long du cursus : les référentiels ne renvoient à aucun parcours ou filière spécifique ; ils n'imposent ni n'interdisent aucune progression ni aucune spécialisation.

- les modalités d'examen et règlements des études : les référentiels ne prennent pas en compte les problèmes du contrôle continu, de la compensation ; à aucun moment ils n'imposent ou n'interdisent le stage en entreprise.

Enfin, en mettant l'accent sur ce qui constitue la spécificité de l'enseignement universitaire fondé sur la recherche, ces référentiels permettent d'éviter le danger de "l'universitarisation" des diplômes.

Jean-Luc LAMBOLEY

Chargé de Mission

REFERENTIEL LICENCE DE GEOGRAPHIE

A	Objectifs du programme	
	<p>Une licence de Géographie garantit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un socle minimum de connaissances et savoir-faire disciplinaires donnant les pré requis indispensables pour une poursuite d'études en 2ème cycle. Ce socle implique que les licenciés en géographie soient capables de comprendre les grands enjeux environnementaux de la planète, ses modes d'occupation par les sociétés sur les plans sociaux, économiques et culturels, ce qui suppose la capacité de comprendre l'organisation, le fonctionnement et l'interaction de l'environnement et de la société à différentes échelles : du local au planétaire. - Une maîtrise minimale des méthodes et outils propres à la discipline, et tout particulièrement une connaissance en statistiques, en cartographie et en systèmes d'informations géographiques(SIG). - Une qualification pré-professionnelle correspondant à la fourchette base des critères d'entrée sur le marché du travail dans les métiers de la géographie. - Une culture générale épanouissant la personnalité et développant des compétences génériques indispensables pour tout emploi dans des postes à responsabilité dans le secteur public comme dans le secteur privé, et pour un engagement citoyen actif et éclairé. Cette culture générale repose principalement sur le sens de l'observation et du terrain, l'esprit critique, l'intelligence des configurations paysagères et territoriales, la capacité à s'orienter dans le temps et dans l'espace. 	
B	Caractéristiques du programme	
1	Discipline(s)	<p>Les enseignements de géographie doivent représenter un volume horaire minimal de 120 crédits ECTS incluant la maîtrise d'outils associés à la géomatique.</p> <p>Langues vivantes et CII : minimum 20 crédits</p> <p>Une ouverture est indispensable sur l'une au moins des disciplines suivantes, de préférence tout au long du parcours : histoire (indispensable pour la préparation au CAPES), sociologie, économie, droit, sciences politiques, sciences de la vie ou de la terre, informatique et mathématiques appliquées.</p>
2	Degré de spécialisation	<p>Un caractère progressif doit apparaître entre le L1 et le L3, et une spécialisation dans un domaine particulier de la géographie est souhaitable (en environnement, en aménagement, vers la préparation aux concours de l'enseignement, vers des aires géographiques spécifiques...). La L1 privilégiera l'acquisition des fondamentaux (vocabulaire et méthode), la L2 le renforcement méthodologique et la diversification des études de cas ; la L3 pourra introduire à une dimension épistémologique de la discipline et à une spécialisation conduisant à la production de travaux personnalisés qui peuvent prendre la forme de dossiers, d'exposés, de missions sur le terrain ou de stages</p>
3	Orientation	<p>La licence de géographie repose sur un enseignement généraliste et théorique fondé sur la recherche, mais avec la nécessité d'une approche pratique et technique (formation sur le terrain et informatique), tout en proposant des filières ou parcours à finalité professionnalisante (par</p>

		exemple métiers de l'enseignement, de l'aménagement et de l'environnement)
C		Insertion professionnelle et poursuite d'études
1	Insertion professionnelle	Métiers tertiaires du public et privé ; emplois d'assistant ou de technicien relevant de la gestion territoriale, des échelles locales aux échelles internationales, par exemple fonction publique territoriale, tourisme, ONG, expertise, logistique, géomarketing, infographie...
2	Poursuites d'études	Poursuite des études en masters de géographie, masters métiers de l'enseignement et préparation aux concours, masters de recherches ou professionnels dans le domaine de la gestion et aménagement des territoires, de l'urbanisme, de la géomatique, de la gestion des risques, du tourisme. Réorientation vers la sociologie, l'histoire, les sciences politiques.
D		Méthodes pédagogiques : elles sont de la compétence de l'équipe pédagogique
1	Apprentissage et enseignement	Il s'agit de définir la stratégie et les méthodes pédagogiques les mieux adaptées pour que l'étudiant acquière les compétences attendues. Il faut privilégier les stages ou sorties de terrain tout au long du cursus, la lecture critique des sources documentaires, et associer dans les enseignements concepts, analyse critique, modélisation, application et résolution des problèmes.
2	Evaluation	L'évaluation doit vérifier l'acquisition des compétences (ou acquis de formation) et non pas des seules connaissances.
E		Compétences développées
1	Transversales	Cf. liste
2	Disciplinaires	Cf. liste
F		Résultats de formation attendus en fonction du type d'étude

Type d'études	Description des résultats attendus
Cours optionnel de géographie pour étudiants d'autres disciplines (1er cycle)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Connaissance générale des méthodes, des outils et des problématiques essentielles de la discipline. 2. Capacité à lire des cartes et s'orienter sur le terrain 3. Capacité à moduler son raisonnement en fonction des échelles spatiales <p>L'étudiant a conscience de l'importance des logiques spatiales dans la compréhension du monde contemporain et de l'importance de la géographie dans la culture générale.</p>
Cours obligatoires sur les trois ans, par exemple pour un cursus bi-disciplinaire	<ol style="list-style-type: none"> 4. Aptitude à analyser différentes composantes du système terre 5. Capacité à analyser dans une approche géographique les enjeux sociaux, économiques et culturels à différentes échelles 6. Connaissance de la France, de l'Europe et d'au moins une autre région du monde 7. Fréquentation des textes scientifiques produits par les géographes

	<p>→ L'étudiant a conscience des exigences scientifiques du travail de géographe, et est capable d'un jugement autonome, contextualisé et à différentes échelles.</p>
Premier cycle en géographie (Licence)	<p>8. Approche critique des lieux et des découpages géographiques</p> <p>9. Pratique réfléchie des outils au service des problématiques disciplinaires (géomatique, logiciels cartographiques, techniques d'enquêtes)</p> <p>9. Prise de conscience de la fluctuation des intérêts, des problématiques et de l'influence des préoccupations socio-culturelles et environnementales d'une époque sur les débats de la discipline</p> <p>10. Aptitude à rédiger et présenter oralement une synthèse problématisée à partir de sources bibliographiques et/ou de données collectées sur le terrain.</p> <p>→ L'étudiant est capable d'affronter un problème géographique et de transmettre ses connaissances à un public non spécialiste.</p>

COMPETENCES DISCIPLINAIRES

1. Prise de conscience :

- Prendre conscience de la pluridisciplinarité de l'approche géographique et se situer au sein des approches disciplinaires
- Comprendre et présenter une problématique géographique, qui intègre la complexité de la production des territoires, au-delà des explications déterministes et des raccourcis médiatiques
- Collecter, comprendre et analyser des documents géographiques avec une distance critique
- Etre capable de contextualiser un problème géographique, en mobilisant des savoirs théoriques disciplinaires et une solide culture générale sur les espaces étudiés.
- Maîtriser des outils de traitement et d'analyse d'information géographique
- Synthétiser et communiquer les résultats d'une analyse dans un travail écrit et à l'oral
- Construire un projet personnel et professionnel

2. Connaissances :

- Connaissance, collecte et compréhension des documents de différents types (cartes, photos aériennes, images satellitaires, enquêtes, graphiques, , tableaux, articles scientifiques...)
- Connaissance et maîtrise des logiciels de bureautique, de cartographie, d'infographie, de Système d'information géographique, de télédétection.,
- Connaissance de la discipline, du territoire et de l'espace géographique
- Connaissance des dynamiques territoriales de plusieurs points de vue théoriques et méthodologiques (approches sociales ou culturelles, monographiques ou par l'analyse spatiale)
- Connaissance des enjeux de l'espace géographique
- Connaissance des acteurs à différents niveaux territoriaux.
- Connaissance des différentes politiques (logement, développement économique, transport, environnement) sur l'évolution des territoires.

- Culture générale sur les espaces étudiées (contextes locaux, régionaux, nationaux et internationaux).

2.3. Aptitudes (ou savoir-faire) :

- Aptitude à communiquer oralement dans sa langue maternelle et en anglais en utilisant la terminologie et les techniques reconnues par les géographes professionnels
- Aptitude à lire des textes scientifiques ou des documents originaux dans sa propre langue et dans au moins une langue étrangère.
- Aptitude à identifier et utiliser les ressources papiers et numériques pour produire des données et des connaissances géographiques
- Aptitude à définir des questionnements sociétaux capables de faire progresser les connaissances et d'enrichir les débats
- Aptitude à mettre en forme de l'information géographique complexe.
- Aptitude à comprendre un territoire, y compris par un travail de terrain (lecture de paysage, entretiens auprès d'acteurs, observation participante, recueil de données)
- Aptitude à commenter, annoter, éditer des textes et des documents selon les règles de la discipline.
- Aptitude à communiquer des connaissances géographiques à un public de non spécialistes.
- Aptitude à rédiger dans sa propre langue ou en langue étrangère une réflexion géographique selon les règles de la discipline.

COMPETENCES GENERIQUES OU TRANSVERSALES

1. Compétences instrumentales :

- Faculté d'abstraction, d'analyse et de synthèse
- Capacité de planification et de gestion du temps
- Connaissance d'une langue étrangère
- Facultés de communication à l'écrit et à l'oral
- Aptitude à rassembler et analyser des informations provenant de sources différentes
- Aptitude à utiliser technologies de l'information et de la communication (TICE)
- Aptitude à replacer les problèmes dans leur contexte
- Aptitude à mobiliser ses connaissances pour identifier, poser et résoudre un problème
- Aptitude à la modélisation

2. Compétences systémiques :

- Sensibilisation aux problèmes environnementaux
- Sens de l'observation et du terrain
-
- Connaissance de l'environnement économique et social
- Gout pour la recherche
- Capacité à apprendre par soi-même
- Autonomie dans le travail
- Organisation méthodique de sa pensée
- Capacité à repérer et critiquer les présupposés idéologiques
- Sens de la relativité du temps et de l'espace

3. Compétences interpersonnelles:

- Esprit critique
- Capacité à communiquer avec un public de non spécialistes
- Capacité de travailler en équipe
- Capacité à aborder les problèmes en multipliant les points de vue
- Esprit d'ouverture et faculté d'adaptation

REFERENTIEL LICENCE D' HISTOIRE

A		
Objectifs du programme		
<p>Une licence d'Histoire garantit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un socle minimum de connaissances dans la discipline donnant les pré requis indispensables pour une poursuite d'études en 2^{ème} cycle. Ce socle implique que les licenciés en histoire soient capables de replacer les événements et processus historiques dans la longue durée, et de mettre en œuvre, même partiellement, une approche comparatiste. Cela suppose que les quatre grandes périodes de l'histoire sont abordées. - Une maîtrise minimale des méthodes et outils propres à la discipline, conçue comme une première initiation à la recherche, et tout particulièrement la capacité de rassembler une documentation pertinente et d'analyser des sources primaires. - Une culture générale épanouissant la personnalité et développant des compétences génériques indispensables pour tout emploi dans des postes à responsabilité dans le secteur public comme dans le secteur privé, et pour un engagement actif dans la cité. Cette culture générale repose principalement sur l'esprit critique, la capacité à se former un jugement autonome, le goût et la volonté de continuer à apprendre tout au long de la vie. 		
B		
Caractéristiques du programme		
1	Discipline(s)	<p>Les enseignements d'histoire doivent représenter un volume horaire minimal de 120 crédits ECTS.</p> <p>Langues vivantes et CII : minimum 15 crédits</p> <p>Les restes des 45 crédits ne doivent pas donner lieu à un saupoudrage, mais se concentrer sur les disciplines SHS en cohérence avec le parcours pressenti. Par exemple pour les métiers de l'enseignement sont indispensables la géographie et l'histoire de l'art /archéologie ; pour les concours administratifs une formation en droit.</p>
2	Degré de spécialisation	Il y a un caractère progressif entre le L1 et le L3, qui peut aboutir par exemple en fin de cursus à la production d'un travail personnalisé de l'étudiant dans un domaine particulier de l'histoire.
3	Orientation	La licence d'histoire est un enseignement généraliste et théorique fondé sur la recherche, faisant place éventuellement à des filières ou parcours à finalité professionnalisante (par exemple métiers de l'enseignement, de l'édition, de la documentation etc..).
C		
Insertion professionnelle et poursuite d'études		
1	Insertion professionnelle	Métiers tertiaires du public et privé ; journalisme, médias et communications, documentation, archives, musées, tourisme culturel, métiers de la culture, organisations internationales, métiers de l'humanitaire.
2	Poursuites d'études	<p>Poursuite des études en masters d'histoire, masters métiers de l'enseignement et préparation aux concours, et masters professionnels requérant des compétences en SHS.</p> <p>Réorientation vers des disciplines voisines des SHS (histoire de</p>

		l'art, géographie, archéologie, anthropologie culturelle etc...)
D		Méthodes pédagogiques : elles sont de la compétence de l'équipe pédagogique
1	Apprentissage et enseignement	Il s'agit de définir les méthodes pédagogiques les mieux adaptés pour que l'étudiant acquière les compétences attendues. Les C.M. et T.D. restent la base de l'enseignement, mais ne sont pas les seules Si des stages facultatifs sont possibles pour permettre la sensibilisation aux métiers, et pas seulement ceux de l'enseignement, ils doivent être intégrés au cursus et cohérents avec les débouchés pressentis.
2	Evaluation	L'équipe pédagogique doit définir les stratégies et méthodes d'évaluation des compétences (ou acquis de formation) et non pas des seules simples connaissances. Un équilibre doit être établie entre évaluation formative et évaluation sommative. Dans le cas d'un stage, celui-ci doit être encadré par un enseignant de l'équipe pédagogique et donner lieu à évaluation pour être crédité.
E		Compétences développées
1	Transversales	Cf. liste
2	Disciplinaires	Cf. liste
F		Résultats de formation attendus en fonction du type d'étude

Type d'études	Description des résultats attendus
Cours optionnel d'histoire pour étudiants d'autres disciplines (1er cycle)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Approche critique du passé 2. Comprendre et respecter des points de vue produits par différents contextes socio-culturels. 3. Connaissance générale du cadre chronologique des principales périodes historiques 4. Contact direct avec des sources primaires (documents) et des textes scientifiques produits par des historiens reconnus 5. Connaissance générale des méthodologies, outils et problèmes historiographiques couvrant au moins deux des grandes périodes chronologiques, <ul style="list-style-type: none"> → L'étudiant a conscience des exigences scientifiques du travail d'historien, et de l'importance de l'histoire dans la culture générale et dans le fonctionnement des sociétés contemporaines. Il est capable de jeter un regard critique sur la réalité de son époque et de comprendre l'importance d'un jugement autonome par une décision prise en connaissance de cause.
Premier cycle en Histoire (Licence)	<ol style="list-style-type: none"> 6. Connaissance générale des méthodologies, outils et problèmes historiographiques des quatre grandes périodes chronologiques. 7. Aptitude à lire et comprendre des documents et des articles écrits dans une langue étrangère, et tout particulièrement en anglais. 8. Connaissance approfondie d'au moins une des grandes périodes et/ou d'un thème diachronique.

	<p>9. Avoir conscience de la façon dont les intérêts et les problèmes historiques changent avec le temps, et comment les débats historiographiques sont liés aux préoccupations politiques et culturelles de chaque époque.</p> <p>10. Aptitude à rédiger et à présenter oralement un travail personnalisé avec bibliographie et étude de documents</p> <p>→ L'étudiant est capable d'affronter un problème historiographique et de transmettre ses connaissances à un public de non spécialistes.</p>
--	--

COMPETENCES DISCIPLINAIRES

1. Prise de conscience :

- Conscience critique des relations entre les événements et processus actuels et le passé.
- Conscience critique des différences de points de vue historiques selon les périodes et les contextes socio-économiques et culturels
- Conscience critique et respect des points de vue provenant de contextes nationaux ou culturels différents
- Conscience du caractère évolutif de la recherche et de la fabrication de l'histoire.
- Conscience du rôle social des historiens et de la possibilité d'un mauvais usage de l'histoire
- Conscience des méthodes et des problématiques des différentes branches de la recherche historique (économique, sociale, culturelle, genre, histoire des sciences et des techniques etc...)
- Conscience et usage des outils des autres sciences humaines et sociales (anthropologie, archéologie, sociologie, géographie, philosophie etc...)

2. Connaissances :

- Connaissance pratique des outils de collecte de l'information (inventaires d'archives, répertoires bibliographiques etc...)
- Connaissance pratique des outils spécifiques de l'étude des sources
- Connaissance du cadre chronologique général du passé
- Connaissance des problèmes et des thèmes abordés dans les débats historiographiques contemporains
- Connaissance de l'histoire locale et régionale
- Connaissance de l'histoire nationale
- Connaissance de l'histoire de l'Europe dans une approche comparative
- Connaissance de l'histoire de l'intégration européenne
- Connaissance de l'histoire mondiale et des processus de mondialisation
- Connaissance plus approfondie d'au moins une des grandes périodes de l'histoire

2.3. Aptitudes (ou savoir-faire) :

- Aptitude à communiquer oralement dans sa langue maternelle et dans au moins une langue étrangère (niveau B2) en utilisant de façon appropriée le vocabulaire scientifique de la discipline
- Aptitude à lire et à analyser des textes scientifiques ou des documents originaux dans sa propre langue et dans au moins une langue étrangère
- Aptitude à utiliser les bibliothèques et les ressources numériques pour élaborer des données historiques
- Aptitude à identifier et à utiliser correctement des sources d'information pour une réflexion historique sans tomber dans le plagiat.

- Aptitude à rassembler et à mettre en forme de l'information historique complexe.
- Aptitude à communiquer des connaissances historiques à un public de non spécialistes.
- Aptitude à rédiger dans sa propre langue une réflexion historique selon les règles de la discipline.

COMPETENCES GENERIQUES OU TRANSVERSALES

1. Compétences instrumentales

- Faculté d'abstraction, d'analyse et de synthèse
- Capacité de planification et de gestion du temps
- Facultés de communication à l'écrit comme à l'oral
- Connaissance d'une langue étrangère
- Capacité de prendre une décision en connaissance de cause.
- Aptitude à rassembler et analyser des informations provenant de sources différentes
- Capacité de mobiliser ses connaissances pour identifier, poser et résoudre les problèmes
- Capacité d'analyser des situations complexes par des liens de cause à effet
- Aptitude à penser en dehors des normes établies, et de replacer les problèmes dans leur contexte
- Aptitude à utiliser l'information et les technologies de communication
- Aptitude à transposer des méthodes d'analyse dans des champs autres que ceux de la discipline historique, mettant en jeu des faits sociaux (économie, finance, urbanisme par exemple)

2. Compétences systémiques

- Goût pour la recherche
- Capacité de continuer par soi-même l'apprentissage pour approfondir et développer ses connaissances et ses aptitudes tout au long de la vie
- Créativité (faculté de générer de nouvelles idées)
- Autonomie dans le travail
- Esprit d'ouverture et faculté d'adaptation
- Intérêt pour l'insolite, le "culturellement différent"
- Appréciation et respect de la diversité et de la multi culturalité
- Conscience de la dimension culturelle et mondiale des problèmes
- Capacité de se remettre en question et goût pour relever les défis
- Qualités de persévérance sur des travaux de longue durée
- Qualité de précision fondée sur une pratique systématique de vérification de l'information
- Connaissance de l'environnement économique et social
- Sensibilisation aux problèmes environnementaux
- Sensibilisation aux problèmes de genre et de parité

3. Compétences interpersonnelles

- Esprit critique et autocritique
- Capacité à motiver les gens pour atteindre des buts communs
- Capacité à communiquer avec des gens non experts dans la discipline.
- Capacité de travailler en équipe et en milieu international
- Engagement éthique : tolérance, respect des opinions d'autrui
- Capacité à aborder les problèmes en multipliant les points de vue

REFERENTIEL LICENCE D'ARCHEOLOGIE/HISTOIRE DE L'ART

A	Objectifs du programme	
	<p>Une licence mention Histoire de l'art/Archéologie garantit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un socle minimum de connaissances dans la discipline donnant les pré requis indispensables pour une poursuite d'études en 2^{ème} cycle. Ce socle a pour finalité que les licenciés en histoire de l'art et archéologie soient capables de replacer les artefacts et les œuvres d'art dans leur contexte historique, d'en connaître les processus de création et d'utilisation, et d'en interpréter l'ensemble des significations et représentations. Située à l'intersection des sciences historiques et des sciences de l'interprétation, la formation implique une approche des artefacts et des œuvres à la fois diachronique et synchronique, et une maîtrise des principes de base de l'analyse critique. - Une maîtrise minimale des méthodes et outils propres aux deux disciplines, conçue comme une première initiation à la recherche, et tout particulièrement la capacité de rassembler une documentation pertinente ouvrant sur une approche comparatiste, la capacité d'analyser intrinsèquement les objets et les œuvres, et pour l'archéologie la compréhension de la méthode stratigraphique. - Une culture générale épanouissant la personnalité et développant des compétences génériques. A ce titre, elle est fondamentale pour l'engagement civique et la vie professionnelle. Cette culture générale vise à développer l'esprit critique, la capacité à se former un jugement autonome, le goût pour l'objet et ses interprétations, un intérêt pour la réception et la production du sensible, et pour l'appréhension intime des processus de création. 	
B	Caractéristiques du programme	
1	Discipline(s)	<p>Les enseignements histoire de l'art et d'archéologie doivent représenter un volume minimal de 120 crédits</p> <p>Langues vivantes et CII : minimum 20 crédits</p> <p>Des connaissances de bases dans d'autres disciplines proches (histoire pour l'histoire de l'art, ethnologie/anthropologie pour l'archéologie) sont indispensables (30 crédits environ)</p> <p>D'autres disciplines sont fortement recommandées (arts plastiques/cinema, musicologie, esthétique, sociologie, littérature, archéométrie) avec un nombre maximal de 30 crédits.</p>
2	Degré de spécialisation	<p>Le parcours est progressif entre la L1 et la L3, avec notamment un approfondissement des connaissances possibles dans une aire ou une période plus délimitée en L3, et la possibilité de suivre dès la L1 un parcours Histoire de l'art ou un parcours archéologie, dont la spécificité sera de plus en plus accentuée avec la progression dans les semestres.</p>
3	Orientation	<p>La licence d'histoire de l'art et archéologie privilégie un enseignement généraliste et théorique fondé sur la recherche, mais aussi avec une dimension pratique privilégiant le contact avec l'objet et pour l'archéologie une pratique de la fouille ; des parcours à finalité professionnalisante (par exemple métiers de du patrimoine) peuvent être aménagés en L3. Si des stages facultatifs sont possibles pour permettre la sensibilisation aux métiers, et pas seulement ceux de l'enseignement, ils doivent être intégrés au cursus et cohérents avec les débouchés pressentis</p>
C	Insertion professionnelle et poursuite d'études	

1	Insertion professionnelle	La formation en Histoire de l'art et Archéologie se destine à constituer un atout pour les postes décisionnaires et à responsabilité, dans la fonction publique ou dans le secteur privé, en complétant les compétences spécifiques requises par une maîtrise plus large des enjeux historiques et culturels des objets ou des représentations et de leurs implications professionnelles, économiques et même industrielles. A ce titre elle ouvre aux métiers tertiaires du public et privé ; journalisme, médias et communications, marché de l'art, documentation, édition, archives, musées, tourisme culturel, métiers du patrimoine et la culture, organisations internationales, métiers de l'humanitaire, métier du design industriel et informatiques (jeux vidéos et plateformes numériques).
2	Poursuites d'études	Poursuite des études en masters d'histoire, d'histoire de l'art, d'archéologie, masters métiers de l'enseignement et préparation aux concours (notamment INP) Réorientation vers des disciplines voisines des SHS (histoire, arts plastiques et média, littérature, anthropologie, ethnologie,...)
D		Méthodes pédagogiques : elles sont de la compétence de l'équipe pédagogique
1	Apprentissage et enseignement	Il s'agit de définir les stratégies et les méthodes de l'enseignant (teaching) et des étudiants (learning) les mieux adaptés pour que l'étudiant acquière les compétences attendues. Des prises de contacts avec les objets et les œuvres sont indispensables. En archéologie une participation à un chantier de fouilles est fortement recommandée.
2	Evaluation	Stratégies d'évaluation par des examens longs, requérant des compétences de conceptualisation (exercice de la dissertation) et de formalisation (maîtrise orthographique et lexicale), et aussi par des exercices de commentaires sur les objets. Les stages doivent être placés de préférence en L3 ; ils doivent être encadrés par un tuteur faisant partie de l'équipe pédagogique, doivent être évalués, et donner lieu à l'attribution de crédits.
E		Compétences développées
1	Transversales	Cf. liste
2	Disciplinaires	Cf. liste
F		Résultats de formation attendus en fonction du type d'étude

Type d'études	Description des résultats attendus
Cours optionnel d'archéologie et histoire de l'art pour étudiants d'autres disciplines (1er cycle)	1. Situer l'archéologie et histoire de l'art au sein des SHS. 2. Acquisition des principes d'analyses de bases d'un objet ou d'une œuvre 3. Connaissance générale des principales périodes en archéologie et histoire de l'art. 4. Savoir se repérer dans les principaux outils documentaires principaux (imprimés et en ligne) ➔ L'étudiant est capable d'avoir un regard critique sur une œuvre, et de comprendre l'importance de ses représentations et ses utilisations.
Cours obligatoires d'	5. Connaissance générale des méthodologies, outils en

<p>archéologie et histoire de l'art dans un cursus pour étudiants inscrits dans d'autres disciplines (1er cycle)</p>	<p>archéologie ou en histoire de l'art, ainsi que des nécessités de la conservation des objets.</p> <p>6. Aptitude à rédiger et à présenter oralement un petit travail de recherche, selon les règles de la discipline choisie.</p> <p>→ L'étudiant a conscience des méthodes propres de l'archéologie et/ou de l'histoire de l'art, et de l'importance de ces disciplines dans la culture générale.</p>
<p>Premier cycle en archéologie et histoire de l'art (Licence)</p>	<p>7. Connaissance générale des méthodologies, outils et problèmes historiographiques dans l'archéologie et/ou l'histoire de l'art.</p> <p>8. Connaissance approfondie d'au moins une des grandes périodes et/ou d'un type d'objet ou d'œuvre.</p> <p>9. Avoir conscience de la façon dont les objets, leur représentations et leurs méthodes d'analyse sont liés aux préoccupations politiques et culturelles de chaque époque.</p> <p>10. Aptitude à rédiger et à présenter oralement un travail de recherche de moyenne dimension avec bibliographie et étude de l'objet.</p> <p>→ L'étudiant est capable d'étudier un objet en le plaçant dans une perspective historique, de lire et comprendre une séquence stratigraphique et de transmettre ses connaissances à un public non spécialiste.</p>

COMPETENCES DISCIPLINAIRES

1. Prise de conscience :

- Conscience critique des relations entre les objets/œuvres et leur période de fabrication d'une part et la période actuelle d'autre part.
- Conscience critique des relations entre l'analyse intellectuelle de ces objets et un savoir pratique lié à leur fabrication.
- Conscience des problèmes spécifiques soulevés par la conservation des objets et/ou des monuments et de ses enjeux
- Conscience critique des relations entre l'étude de ces objets et les nécessités de leur conservation
- Conscience critique des relations entre l'étude de ces objets et leur inscription dans un patrimoine (local, régional ...)
- Conscience du caractère évolutif de la recherche et des enjeux du patrimoine
- Conscience du rôle passé et présent des représentations visuelles, et notamment du rapport entre l'œuvre et l'image.
- Conscience du rôle social de l'histoire de l'art et de l'archéologie, tant par les études des objets et de leurs représentations, que par l'insertion de ces objets dans une économie de marché et par le rôle de ces disciplines dans les élaborations de valeurs culturelles et artistiques
- Conscience des méthodes et des problématiques des différentes branches de la recherche en archéologie et histoire de l'art (étude sérielle, stylistique, approche matérielle, iconologique, sémiologique, analyse stratigraphique, visual studies, etc...)
- Conscience et usage des outils des autres sciences humaines et sociales (anthropologie, histoire, sociologie, esthétique, philosophie, arts plastiques, etc...)

- Conscience et usage des outils des sciences « dures » (techniques de conservation et de restauration, apports de l'archéométrie)

2. Connaissances :

- Connaissance pratique des outils de collecte de l'information (inventaires de collections, répertoires bibliographiques etc...)
- Connaissance pratique des méthodes pour décrire un objet (de la fiche d'inventaire au relevé graphique ou numérique)
- Connaissance des principaux cadres culturels
- Connaissances de bases des civilisations non européennes
- Savoir situer un objet dans le temps et le mettre en relation avec son époque de création
- Connaissances de l'histoire des circulations d'objets et leurs appropriations dans leurs aspects sociaux ou géographiques (de l'échelle locale à la globalisation actuelle)
- Connaissance des systèmes techniques ou artistiques auxquels ressortissent les objets
- Connaissance des diverses théories de l'interprétation
- Connaissance développée d'au moins une grande période et d'un type d'objet avec ses méthodes d'analyse propre
- Connaissance de l'histoire des deux disciplines

2.3. Aptitudes (ou savoir-faire) :

- Aptitude à communiquer oralement dans sa langue maternelle et dans des langues étrangères en utilisant la terminologie et les techniques reconnues par l'archéologie et l'histoire de l'art
- Aptitude à lire des textes scientifiques ou des documents originaux dans sa propre langue et dans des langues étrangères
- Aptitude à décrire et étudier des objets/œuvres d'art
- Aptitude à utiliser l'ordinateur et les ressources internet disponibles (inventaires de collections, outils bibliographiques, logiciels utiles en archéologie, cartographie,...)
- Aptitude à définir des thèmes de recherche capables de faire progresser les connaissances et d'enrichir les débats
- Aptitude à identifier et à utiliser correctement les objets et les sources d'information utiles pour un projet de recherche
- Aptitude à mettre en forme de l'information complexe, articulant études des objets et approches plus théoriques
- Aptitude à commenter, annoter, éditer des textes et des documents selon les règles de la discipline.
- Aptitude à valoriser un objet oralement et par écrit
- Aptitude à communiquer des connaissances à un public de non spécialistes.
- Aptitude à rédiger dans sa propre langue ou en langue étrangère une réflexion selon les règles de la discipline.

COMPETENCES GENERIQUES OU TRANSVERSALES

1. Compétences instrumentales

- Apprendre à voir et mettre en mots (savoir articuler le visuel et le discours écrit)
- Développement des capacités de mémoire et d'analyse visuelles
- Faculté d'abstraction
- Faculté d'analyse et de synthèse

- Langues et cultures étrangères (les langues pour parler et comprendre)
- Facultés de communication à l'écrit comme à l'oral
- Aptitude à utiliser les technologies de l'information et de la communication (TICE)
- Aptitude à rassembler et analyser des informations provenant de sources différentes
- Aptitude à penser en dehors des normes établies,
- Aptitude à replacer les problèmes dans leur contexte

2. Compétences systémiques

- Capacité à prendre la mesure des représentations visuelles dans nos sociétés contemporaines
- Faculté d'adaptation
- Capacité de continuer par soi-même l'apprentissage pour approfondir et développer ses connaissances et ses aptitudes tout au long de la vie
- Goût et aptitude à la recherche
- Créativité et innovation
- Capacité à identifier, poser et résoudre les problèmes
- Prise de décision en connaissance de cause
- Appréciation et respect de la diversité et de la multi culturalité
- Connaissance de l'environnement culturel et social
- Conscience de la dimension culturelle et mondiale des problèmes sociétaux
- Savoir remonter d'un objet à sa fabrication et à sa création
- Savoir utiliser différentes disciplines et approches
- Capacité de se remettre en question et goût pour relever les défis

3. Compétences interpersonnelles

- Esprit critique et autocritique
- Facultés de communication à l'écrit comme à l'oral
- Capacité à motiver les gens pour atteindre des buts communs
- Capacité à communiquer avec des gens non experts dans la discipline.
- Engagement éthique : tolérance, respect des opinions d'autrui
- Capacité de travailler individuellement, en équipe et en milieu international
- Comprendre les hiérarchies et savoir les questionner
- Capacité à aborder les problèmes en multipliant les points de vue
- Esprit d'ouverture et curiosité intellectuelle.

REFERENTIEL LICENCE DE PHILOSOPHIE

A	Objectifs du programme	
	<p>Une licence de philosophie garantit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un socle minimal de connaissances dans la discipline donnant les pré requis indispensables pour une poursuite d'études en 2^{ème} cycle. Ce socle implique que les licenciés en philosophie ont acquis une culture générale de la discipline fondée sur la diversité des champs couverts à savoir : la philosophie des sciences, la philosophie des arts, la philosophie politique, la philosophie morale, la métaphysique, la logique, l'histoire de la philosophie. Il assure une représentation cohérente des grandes œuvres et des grandes doctrines philosophique de l'antiquité à nos jours, la capacité de mettre en parallèle les grandes séquences de la pensée philosophique avec les grandes séquences historiques ; il assure enfin une connaissance des perspectives interprétatives et des nouveaux objets de réflexion tels qu'ils sont définis par la recherche contemporaine. - une maîtrise minimale des méthodes et outils propres à la discipline, conçue comme une première initiation à la recherche, et tout particulièrement la capacité d'argumenter et de mettre ses arguments à l'épreuve des arguments adverses, et la capacité de démonter la structure argumentative d'un texte philosophique. - Une culture générale épanouissant la personnalité et développant des compétences génériques utiles pour tout emploi dans des postes à responsabilité du secteur public et privé, et pour un engagement actif dans la cité. Cette culture générale repose principalement sur l'esprit critique et l'autonomie du jugement, le goût pour le débat contradictoire, et la capacité à penser en dehors des normes établies pour arriver à une pensée originale. 	
B	Caractéristiques du programme	
1	Discipline(s)	<p>Les enseignements de philosophie doivent représenter un volume minimal de 120 crédits ECTS.</p> <p>Langue vivante et CII : minimum 15 crédits</p> <p>Mineure obligatoire : histoire des contextes culturels, scientifiques et techniques = 25-30 crédits.</p> <p>Mineures recommandées : anthropologie, sociologie, histoire de l'art, sciences politiques, psychologie, droit, économie, langues anciennes = 20-25 crédits.</p>
	Degré de spécialisation	<p>La licence privilégie une découverte de l'ensemble du paysage philosophique afin de permettre une spécialisation en connaissance de cause en deuxième cycle. Apprendre à philosopher suppose en même temps la maîtrise de savoirs et de techniques dont l'acquisition et la pratique doit être progressives au cours des trois années.</p>
3	Orientation	<p>La licence de philosophie privilégie un enseignement généraliste et théorique fondé sur la recherche ; néanmoins des filières ou parcours à finalité professionnalisante (par exemple métiers de l'enseignement) peuvent être aménagés ; si des stages facultatifs sont possibles pour permettre la sensibilisation aux métiers, et pas seulement ceux de l'enseignement, ils doivent être intégrés au cursus et cohérents avec les débouchés pressentis.</p>
C	Insertion professionnelle et poursuite d'études	
1	Insertion professionnelle	<p>Métiers tertiaires du public et du privé ; journalisme ; métiers de la communication et de l'édition ; gestion des ressources humaines ;</p>

		médiation culturelle ; comités d'éthique et de déontologie.
	Poursuites d'études	Master de philosophie ; masters métiers de l'enseignement ; recherche ; préparation aux concours d'enseignement ; réorientation vers d'autres disciplines SHS
D		Méthodes pédagogiques
1	Apprentissage et enseignement	Elles sont de la compétence de l'équipe pédagogique : Les stratégies et méthodes pédagogiques sont définies en fonction des acquis attendus de formation : part des CM. et T.D., séminaires, études de cas, enseignant référent, tutorat étudiant, etc... Les stages doivent être placés de préférence en L3 ; il doivent être encadrés par un tuteur faisant partie de l'équipe pédagogique, doivent être évalués, et donner lieu à l'attribution de crédits.
2	Evaluation	Stratégies et méthodes d'évaluation : il s'agit d'évaluer les compétences acquises, et non pas simplement des connaissances. La dissertation et le commentaire de textes ou documents restent les épreuves privilégiées, mais il ne faut pas négliger les fiches de lecture critique et les exercices de prise de parole sous forme de débats argumentatifs.
E		Compétences développées par le programme
1	Transversales	Cf. liste
2	Disciplinaires	Cf. liste
F		Résultats de formation attendus en fonction du type d'études.
	Cours optionnel pour non spécialistes	Cours optionnels de philosophie pour non spécialistes : 1. Capacité d'argumenter sur des problèmes en lien direct avec la discipline principale du cursus 2. Capacité de démonter la structure argumentative d'un discours, ce qui suppose un contact direct avec des textes philosophiques 3. Comprendre le lien entre la production d'une pensée philosophique et l'environnement historique et culturel. 4. Comprendre et respecter des points de vue produits par différents contextes historiques et culturels. 5. Connaissance des grands débats philosophiques contemporains 6 . Aptitude à rédiger et à présenter oralement une réflexion selon les règles de la discipline 7. Capacité à débattre en remontant à des principes. → L'étudiant a conscience des exigences scientifiques du travail de philosophe, et de l'importance de la réflexion philosophique pour la formation d'un jugement autonome et éclairé indispensable à tout citoyen libre et engagé.
	Premier cycle en philosophie	En plus des 7 items précédents : 8. Connaissance des grandes étapes de la pensée philosophique de l'antiquité à nos jours et capacité de les mettre en parallèle avec les grandes séquences historiques. 9. Connaissance approfondie de quelques grandes œuvres philosophiques et capacité à les resituer dans leur contexte historique et culturel. 10. Capacité à mobiliser des outils théoriques et complexes pour éclairer et élucider des questions concrètes auxquelles sont confrontées nos sociétés contemporaines

	<p>11. Aptitude à participer à un débat contradictoire en tenant compte des points de vue opposés</p> <p>12. Capacité à décomposer des questions complexes pour les résoudre avec un esprit de méthode.</p> <p>13. Connaissance des normes et exigences de l'argumentation.</p> <p>14. Capacité d'appliquer les acquis de formation à des situations concrètes, individuelles et collectives.</p> <p>→ L'étudiant licencié est capable d'affronter un problème philosophique de façon autonome, de le situer par rapport aux grands débats contemporains, et de transmettre ses connaissances à un public de non spécialistes</p>
--	---

COMPETENCES DISCIPLINAIRES

Connaissances :

- Connaissance des grandes étapes de la pensée philosophique de l'antiquité à nos jours et capacité de les mettre en parallèle avec les grandes séquences historiques.
- Connaissance des grands débats philosophiques contemporains
- Connaissance approfondie de quelques grandes œuvres philosophiques et capacité à les resituer dans leur contexte historique et culturel.
- Connaissance des différents types raisonnements, particuliers et communs
- Connaissance des normes et exigences de l'argumentation.
- Connaissance du langage de base de l'analyse des raisonnements

Compréhension :

- Comprendre le lien entre la production d'une pensée philosophique et l'environnement historique et culturel.
- Comprendre et respecter des points de vue produits par différents contextes historiques et culturels.

Aptitudes :

- Capacité à problématiser (s'interroger sur le sens et douter)
- Capacité à conceptualiser (définir une notion par compréhension).
- Capacité d'argumenter sur des problèmes en lien direct avec la discipline principale du cursus
- Capacité de démonter la structure argumentative d'un discours
- Aptitude à rédiger et à présenter oralement une réflexion selon les règles de la discipline
- Capacité à débattre en remontant à des principes
- Aptitude à participer à un débat contradictoire en tenant compte des points de vue opposés
- Capacité à mobiliser des outils théoriques et complexes pour éclairer et élucider des questions concrètes auxquelles sont confrontées nos sociétés contemporaines
- Capacité à décomposer des questions complexes pour les résoudre avec un esprit de méthode.
- Capacité à évaluer la force, la pertinence et suffisance d'une argumentation ainsi que ses faiblesses ou ses défauts
- Capacité à identifier les problèmes de définition et d'interprétation

- Capacité à clarifier des idées, termes, expressions et concepts
- Capacité de formaliser un raisonnement simple
- Capacité d'évaluer la validité d'une inférence
- Capacité à reconnaître et évaluer les types spécifiques de raisonnement impliqués dans les explications causales et les justifications de décision (délibérations pratiques).

COMPETENCES GENERIQUES OU TRANSVERSALES

1. Compétences instrumentales

- Faculté d'analyse et de synthèse
- Capacité de penser par soi même
- Aptitude à analyser, évaluer, développer une argumentation
- Capacité de mobiliser ses acquis de formation pour identifier, poser et résoudre rationnellement un problème concret.
- Capacité de prendre une décision en connaissance de cause
- Capacité à penser en dehors des normes établies pour arriver à une pensée originale
- Aptitude à argumenter en public (oral) et présenter un dossier
- Aptitude à analyser de manière rationnelle et critique un texte ou un discours
- Connaissance d'une langue étrangère

2. Compétences systémiques

- Capacité d'étonnement
- Capacité de se remettre en question
- Faculté de générer de nouvelles idées
- Gout pour la précision et la concision
- Aptitude à distinguer les questions de valeurs et les questions de faits
- Capacité à juger la crédibilité de sources selon des contextes différents
- Aptitude à reconnaître et évaluer différents types de jugements
- pour la cohérence et la logique des discours et des actions
- Aptitude à évaluer la crédibilité et l'acceptabilité des biens fondés d'une thèse

3. Compétences interpersonnelles

- Esprit critique et autocritique
- Capacité à communiquer avec un public de non spécialiste
- Engagement éthique : tolérance, écoute
- Force de conviction

REFERENTIEL LICENCE DE SOCIOLOGIE

A	Objectifs du programme	
	<p>Une licence de Sociologie garantit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un socle minimal de connaissances dans la discipline donnant les pré requis indispensables pour une poursuite d'études en 2^{ème} cycle. Ce socle implique que les licenciés en sociologie aient acquis une culture générale propre au champ disciplinaire à savoir : <ul style="list-style-type: none"> - une connaissance des sociétés contemporaines et particulièrement de la réalité française en ce qui concerne les données sociales, démographiques mais aussi politiques, économiques, en sachant les replacer dans leur dynamique historique. - une maîtrise des concepts utilisés par la discipline acquise par l'étude des textes fondateurs et des principaux auteurs contemporains, - une connaissance des divers champs de la sociologie et de leur articulation avec les enjeux actuels sociaux, démographiques, politiques et économiques de la société contemporaine - une maîtrise des méthodes et outils de l'enquête sociologique et démographique dans toutes ses formes : <ul style="list-style-type: none"> - recherche documentaire et bibliographique, - observation de terrain ou de groupes de discussions, - entretiens qualitatifs et analyse de contenu, - élaboration d'un questionnaire, - passation en face à face ou en ligne, - dépouillement avec des méthodes quantitatives appropriées, - réalisation d'un rapport, - analyse démographique. - une culture générale épanouissant la personnalité et développant des compétences génériques indispensables pour tout emploi dans des postes à responsabilité dans le secteur public comme dans le secteur privé, et pour un engagement actif dans la cité. Cette culture générale repose principalement sur la connaissance objectivée par l'enquête et l'observation des réalités sociales économiques et culturelles du monde contemporain. 	
B	Caractéristiques du programme	
1	Discipline(s)	<p>Les enseignements de sociologie doivent représenter un volume minimal de 110 crédits ECTS.</p> <p>Anglais et CII: minimum 20 crédits</p> <p>Disciplines optionnelles : anthropologie-ethnologie, psychologie, économie, histoire contemporaine, science politique, philosophie, droit, 30 crédits.</p>
2	Degré de spécialisation	<p>La licence privilégie une découverte de l'ensemble de la sociologie afin de permettre une spécialisation en connaissance de cause en deuxième cycle.</p> <p>La caractéristique générale de l'enseignement en sociologie de licence et d'ouvrir au raisonnement sociologique qui, à partir d'une situation sociale s'en donne une intelligence par la conceptualisation. C'est une posture qui doit être acquise à la fin de la licence et qui n'est pas spécialisée dans un champ spécifique du social.</p>
3	Orientation	<p>La licence de sociologie privilégie un enseignement généraliste et théorique fondé sur l'observation de la réalité sociale et sur la capacité</p>

		à en comprendre les enjeux. Cette posture n'est pas spécifique d'une orientation professionnelle mais elle rend apte à une insertion professionnelle quelle qu'elle soit.
C		Insertion professionnelle et poursuite d'études
1	Insertion professionnelle	<p>Métiers des études et du conseil : sociologue, chargé d'études sociales, chargé d'études de marché...</p> <p>Métiers de l'action sociale : assistant de service social, éducateur spécialisé, éducateur jeunes enfants, éducateur de la Protection judiciaire de la jeunesse, éducateur de l'administration pénitentiaire, enquêteur social (justice), responsable de maison de quartier, conseiller social (habitat), coordinateur social, accompagnateur d'insertion...</p> <p>Métiers de l'intervention socio-économique : conseiller pour l'emploi (Pôle emploi), conseiller en insertion professionnelle, conseiller en permanence d'accueil (mission locale, PAIO), conseiller en formation continue, chargé de relations avec les entreprises (organismes de formation), responsable de formation, coordonnateur emploi-formation, coordonnateur de mission locale, agent de développement social, agent de développement local, agent de développement en milieu rural, chargé de développement social...</p> <p>Métiers de l'éducation : professeur des écoles, professeur certifié de sciences économiques et sociales, conseiller principal d'éducation...</p> <p>Métiers de la gestion des ressources humaines : chargé de formation, consultant en ressources humaines, assistant ressources humaines, auditeur social...</p> <p>Métiers de la gestion publique : concours de la fonction publique des trois fonctions publiques (Etat, Territoriale, Hospitalière) de catégorie A, après préparation spécifique dans un centre type IPAG (Institut de Préparation à l'Administration Générale).</p>
	Poursuites d'études	Master de sociologie, Master de science politique, Master de sciences sociales, anthropologie-ethnologie, démographie; la licence de sociologie peut être valorisée dans les secteurs de l'économie sociale et solidaire, le secteur privé marchand et non marchand. Les détenteurs de la licence peuvent accéder à différents types de concours d'accès à la fonction publique (fonction publique d'état et fonction publique territoriale)
D		Méthodes pédagogiques
1	Apprentissage et enseignement	<p>Elles sont de la compétence de l'équipe pédagogique mais l'enseignant doit se faire en groupes restreints autant qu'il est possible et inclure obligatoirement des travaux liés à un terrain (observation, analyse de contenu de presse, enquête) ainsi que des exposés d'étudiants (comptes rendus de terrain ou de lecture).</p> <p>Les étudiants doivent mettre en œuvre une méthode fondée sur la lecture des classiques de la sociologie, des théories contemporaines et du terrain. Ils doivent rédiger pour leur propre compte des synthèses de ces travaux.</p>
2	Evaluation	<p>Stratégies et méthodes d'évaluation : il s'agit d'évaluer des connaissances et des savoir-faire.</p> <p>A l'écrit, le contrôle des connaissances peut prendre différentes formes : commentaires de textes ou de matériaux d'enquête (entretiens,</p>

		données statistiques), compte rendu d'observation, dissertation, note de synthèse, mini-mémoires,. L'oral doit permettre de tester les mêmes capacités de synthèse en plus de la capacité d'argumentation.
E		Compétences développées par le programme
1	Transversales	Cf. liste
2	Disciplinaires	Cf. liste
F		Résultats de formation attendus en fonction du type d'études.
	Cours optionnels pour non spécialiste	<ol style="list-style-type: none"> 1. Découverte des réalités sociales comme objet d'analyse 2. Capacité à repérer des argumentations déjà existantes 3. Capacité à voir les individus comme appartenant à des groupes sociaux. <p>==> L'étudiant a conscience des exigences scientifiques du travail de sociologue, et de l'importance de la sociologie pour la culture générale. Il est capable de jeter un regard critique sur les réalités sociales de son époque, et de comprendre que les comportement individuels n'ont de sens que dans leurs rapports à des groupes sociaux.</p>
	Premier cycle en sociologie	<ol style="list-style-type: none"> 4. Connaissance des classiques de la sociologie 5. Connaissance des principales théories sociologiques contemporaines 6. Compétence d'écoute en face à face et en groupe des aspects sociaux d'une relation. 7. Capacité à monter un dossier d'enquête sur le terrain 8. Capacité d'analyser une enquête quantitative et des entretiens 9. Maîtrise d'un logiciel spécifique d'analyse des données 10. Pratique de l'analyse de contenu de presse. <p>==> L'étudiant est capable d'affronter un problème sociologique avec suffisamment d'autonomie intellectuelle, et de transmettre ses connaissances à un public de non spécialistes.</p>

COMPETENCES DISCIPLINAIRES

L'étudiant titulaire d'un licence de sociologie est capable :

- d'investir ses connaissances des classiques de l'archéologie et des principales théories sociologiques contemporaines pour la réalisation et l'interprétation d'enquêtes de terrain
- de définir une problématique d'enquête et de l'affiner en fonction des premiers résultats du travail de terrain
- d'établir une relation régulière et une interaction empathique avec différents interlocuteurs du terrain
- de mener un entretien approfondi et de le retranscrire rigoureusement
- de construire un protocole d'observation et de rédiger un compte rendu d'observation
- de faire des bilans réguliers sur l'avancement du travail réalisé
- de lire des données statistiques présentées sous forme de tableaux ou de graphiques
- d'interpréter avec rigueur un tableau croisé
- de produire un document de synthèse de données statistiques
- de réutiliser les travaux empiriques déjà réalisés (recherches sociologiques de terrain, enquêtes de l'INSEE...)

- de réflexivité par rapport aux techniques d'entretien et d'observation utilisées
- de mener à terme un travail en binôme, au-delà des difficultés rencontrées sur le terrain ou dans l'interaction avec l'autre étudiant.
- de rédiger un mémoire d'une vingtaine de pages, en réutilisant les données d'enquête collectées et en respectant les contraintes formelles d'un mémoire (présentation, expression, bibliographie...)

L'étudiant doit aussi être capable de **maîtriser l'enquête par questionnaire** (technique utilisée en sociologie, mais aussi, sous des formes voisines, dans l'entreprise, en marketing et en gestion des ressources humaines), c'est-à-dire :

- de définir les champs d'application d'une enquête par questionnaire
- de définir la population à enquêter, de construire l'échantillon
- d'évaluer les différents modes d'administration d'un questionnaire
- de formuler des questions fermées et des questions ouvertes, en tenant compte des exigences de lisibilité, de compréhension et de cohérence d'ensemble du questionnaire
- d'administrer une enquête par questionnaire
- d'organiser le travail de coordination des différents enquêteurs sur le terrain
- de traiter les données grâce à un logiciel de traitement d'enquête (tris à plat et tris croisés)
- d'interpréter les données recueillies
- de restituer les résultats à un public élargi soit sous forme orale, soit sous forme écrite (note de synthèse de quatre pages ou rapport complet)
- de comprendre les statistiques descriptives
- de calculer des indicateurs de valeur centrale et de dispersion
- d'utiliser les tests statistiques (corrélation, Khi 2)
- d'expliquer les principes et la logique des analyses factorielles
- de retraiter secondairement et commenter des données statistiques

COMPETENCES GENERIQUES OU TRANSVERSALES

1. Compétences instrumentales

- maîtrise de l'anglais lu et d'un niveau oral suffisant pour la communication internationale
- recherches bibliographiques en bibliothèques
- maîtrise d'une expression écrite et orale correcte utilisant correctement le vocabulaire scientifique propre à la discipline
- recherches documentaires en ligne
- gestion de ses données et textes sur ordinateur
- capacité à problématiser, à analyser une situation sociale en distinguant et en hiérarchisant les aspects
- capacité d'analyser des situations complexes par des liens de cause à effet.
- capacité à lire des textes et à en comprendre la logique
- capacité à organiser méthodiquement sa pensée et à argumenter sous forme de plan et d'exposé
- maîtrise des techniques de la note de synthèse, du résumé et de la soutenance orale

2. Compétences systémiques

- connaissance de l'environnement économique et social
- appréciation et respect de la diversité et de la multi culturalité.
- conscience de la dimension sociale des problèmes mondiaux
- autonomie dans le travail
- sens de l'observation
- goût pour l'enquête.

3. Compétences interpersonnelles

- capacité de travail en groupe large ou restreint
- capacité de présenter un exposé en public
- exercice de l'esprit critique et autocritique
- sens du contact

ANNEXE : Liste des participants

Conseillers scientifiques DGESIP

- Flora Blanchon (Histoire de l'Art)
- Patrick Watier (philosophie, sociologie)
- Guy Saupin (Histoire, géographie)
- Daniel Gaonac'h (psychologie)

Présidents et membres du bureau des sections du CNU

- 16 (psychologie) : Elizabeth Demont
- 17 (philosophie) : Jean-Francois Courtine, Marie-Laurence Desclos.
- 19 (sociologie) : Gilles Férreol
- 21 (histoire, civilisation, archéologie et art des mondes anciens et médiévaux) : Xavier Lafon
- 22 (histoire et civilisations des mondes modernes et contemporain) : Philippe Boutry
- 23 (géographie) : Michel Bussi
- 24 (aménagement/urbanisme) : Daniel Le Couedic

Sociétés savantes :

Géographie :

- Comité National Français de Géographie (CNFG) : Yvette Veyret, Marie Augendre
- Association de géographes français (AGF) : Roland Pourtier
- Association des professeurs d'histoire et de géographie (APHG) : Bruno Benoit.

Histoire :

- Société des professeurs d'histoire ancienne de l'université (SOPHAU) : Bernard Legras
- Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public : Geneviève Thierry
- Association des historiens modernistes des universités françaises : Lucien Bely
- Association des historiens contemporanéistes de l'enseignement supérieur et de la recherche:
Nadine Vivier

Histoire de l'Art :

- Association des professeurs d'histoire de l'Art de l'université (APAHAU) : Olivier Bonfait, Etienne Jollet.

Philosophie

- Association française de philosophie : Didier Deleule
- Association des professeurs de philosophie de l'enseignement public (APPEP): Blaise Bachofen, N. Franck
- Association pour la création d'instituts de recherche pour l'enseignement de la philosophie (ACIREPh) : Cécile Victorri, Serge Cosperec.
- Coordination nationale des directeurs de département et UFR de philosophie : Arnaud Macé.

Psychologie :

- Association des Enseignants-Chercheurs de psychologie de l'Université (AEPU): Elisabeth Dumont, Claire Leconte
- Fédération Française des psychologues et de psychologie (FFPP) : : Benoit Schneider
- Société Française de Psychologie : Bruno Quintard
- Cofradec Europsy : Alain Somat

Sociologie :

- Association française de sociologie : Philippe Cibois
- Association des sociologues de l'enseignement supérieur : Frédéric Neyrat

Associations étudiantes :

- Association des étudiants en sciences humaines de l'université de Paris 1(ASH) : Azanie M'packo Massadian.
- Association Fédérative des étudiants en Lettres, Langues, Arts, et Sciences Humaines de l'université de Valenciennes (FLLASH):

Autres organisations :

- Conseil pour le développement des humanités et Sciences Sociales (CDHSS) : Marie-Claude Maurel, Maria Mestre,
- Comité National d'Histoire de l'Art (CNHA) : Philippe Sénéchal
- Conférence des Présidents d'Université (CPU) : Vice président CEVU.
- Conférence des doyens et directeurs d'UFR d'Art, Lettres, Langues, Sciences humaines et sociales (CDUL) : Yves Jean
- Haut Conseil de l'éducation artistique et culturelle (HCEAC): Didier Lockwood, Jean-Miguel Pire, Gaylord Brouhaut

Personnalités scientifiques :

- Pierre Livet, professeur de Philosophie, Université de Provence
- Alain Renault, professeur de Philosophie Paris IV
- Henri de Rohan Csermak, I.G. Histoire des Arts
- Frédéric Worms, professeur de Philosophie, Lille III.

DGESIP

- Amaury Ville
- Michel Marian